

Histoire du comté de Nice aux XV^e et XVI^e siècles

" Les événements qui conduisirent la maison de Savoie à la possession d'une partie des domaines héréditaires des Comtes de Provence, d'abord d'une partie des vallées de Barcelonnette, ensuite de la région qui porta plus tard l'appellation de Comté de Nice, eurent une nature beaucoup plus complexe que ne l'ont indiquée les historiens niçois. " (Caïs de Pierlas).

Vers 1345 Nice est déjà incluse dans la Provence qui appartient à Jeanne I^o, reine de Naples, comtesse de Provence et de Forcalquier. Fille de Charles, duc de Calabre, elle est née en 1326. Son grand-père, Robert le Bon, duc d'Anjou, comte de Provence, roi de Naples et des Deux-Sicile se voyant sans enfant veut restituer ce dernier royaume à la famille Charobert qu'il avait dépouillée, c'est pour cela qu'il arrange le mariage entre André, légitime héritier du royaume de Naples et sa petite fille Jeanne. Les enfants n'avaient que 7 ans. Mais en 1343, c'est Jeanne qui est couronnée. Son époux ne portera que le titre de duc de Calabre. D'un caractère violent, elle ne tarde pas à le faire étrangler près d'Aversa en Campanie le 18 décembre 1345 et l'année suivante, épouse son cousin Louis de Tarente, second fils de Jean II le Bon, roi de France. La guerre civile s'installe dans le royaume de Naples et en 1362, Louis de Tarente meurt. Moins d'un an après Jeanne se remarie avec Jacques d'Aragon, infant de Majorque.

En 1372, elle désigne comme son héritier Charles Durazzo (ou de Duras) mais quelque temps après, c'est Louis d'Anjou qui est choisi comme son successeur. Après la mort de son troisième époux, Jeanne s'unit à Othon de Brunswick qui est fait prince de Tarente. Durazzo obtient du pape Urbain VI la déchéance de Jeanne et envahit le royaume, Jeanne est obligée de se rendre. Reléguée à Muro en Basilicate, Charles Durazzo la fait étouffer entre deux coussins, en 1382, à Aversa, là où 37 ans plus tôt elle avait fait assassiner son premier époux.

Les deux héritiers successifs se disputent le Royaume des Deux-Sicile et le Comté de Nice. Ils ont chacun leurs raisons, peu claires, qui sont la cause de nombreux conflits. Les droits de Jeanne ayant été reconnus, les Durazzo trouvent normal que ceux de Marie, sa sœur, le soient. Ainsi la reine Jeanne étant morte sans enfant, l'héritage aurait dû revenir à Marguerite Durazzo, fille de Marie. Mais la reine Jeanne avait "adopté" Louis d'Anjou qui l'avait secourue. Lui-même s'était retourné vers le Comte de Savoie et avait conclu un traité de mutuelle assistance. Par la convention signée à Lyon le 19 février 1381 "le duc d'Anjou s'engageait à mettre mille lances sous les ordres du Comte qui en ajouterait dix-huit cents ou deux mille ; d'autre part le duc cède ses droits sur le Piémont". (Caïs La ville de Nice..., p 4)

La mort tragique de la reine, tuée par Charles Durazzo, marque le début des hostilités. Les partisans de la Maison d'Anjou déclarent que de toute façon le royaume de Jeanne ne pouvait pas revenir à son meurtrier. Mais les deux rivaux ne voient pas la fin du litige. Louis d'Anjou meurt en 1384, ne laissant que le jeune Louis II sous la tutelle de sa mère Yolande. Charles de Durazzo, mort en Hongrie (1386), n'a pour lui succéder que le jeune Ladislas, qui aura comme tutrice sa mère, la reine Marguerite. C'est l'héritier d'**Amédée VI, dit le Comte vert**, mort en

1383, qui profite des circonstances. La ville de Coni, après en avoir demandé l'autorisation au duc d'Anjou, se donne au jeune et vaillant **Amédée VII, dit le Comte rouge**. C'est là un excellent prétexte pour annexer la contrée lassée des luttes incessantes. Ce n'est qu'après de nombreux épisodes que le Comte rouge occupera effectivement la région niçoise.

Le 1^o octobre 1388, les dignitaires et le peuple viennent accueillir Amédée VII, revêtu de son armure rouge. Le Comte rouge fait son entrée solennelle dans Nice par la porte Pairolière. Les Niçois ont pavosé les rues de la ville aux couleurs de la Savoie. De grands feux de joie s'embrasent aux carrefours. Si le peuple manifeste une telle joie à l'arrivée du comte, c'est qu'il espère que ce nouveau maître le délivrera de la guerre et saura ramener la prospérité. Mais la noblesse ne partage pas ces sentiments et ce n'est qu'en 1533 que les Comtes de Savoie porteront le titre de **COMTES DE NICE**.

En 1388 la terre de Nice reçoit le nom de "**Terres neuves de Provence**". Durant trois ans, le comte pourra régner en maître. Si passé ce laps de temps, le roi de Naples ne règle pas sa dette de 164 000 florins d'or, il devra céder tous ses droits sur Nice, laquelle reconnaîtra le Comte de Savoie comme son souverain. Par contre, Amédée VII s'engage à préserver les droits de Nice et de sa région. La population continuera à ne payer ni gabelle, ni taille, ni impôts et sera dispensée de fournir des soldats. Elle pourra élire, comme dans le passé, les syndics, conseillers et regardaires.

Les trois années écoulées, le roi Ladislas ne pouvant régler sa dette, le 12 novembre 1391, les syndics de la ville de Nice rendent hommage au représentant du comte de Savoie. En 1418, la Maison de Savoie annexe le Piémont. La Savoie va rencontrer certaines résistances, mais ses comtes, par une habile politique, arrivent à sauvegarder

leur nouvelle acquisition et le 5 octobre 1419 Yolande de Provence accepte de signer un traité par lequel elle reconnaît à la Savoie tous les droits sur le pays niçois.

Elle garde ses contacts commerciaux comme le prouvent les rapports des citoyens de Saint-Paul-de-Vence et de Saint-Jeannet, qui déclaraient, en 1471, avoir des relations quotidiennes avec Nice. Le rattachement à la Savoie va imposer à Nice une nouvelle politique avec l'intérieur, la cité sera le débouché sur la mer pour la Savoie, pays de montagnes. Les liaisons sont difficiles avec tout l'arrière-pays et la Savoie. Malgré le relief accidenté, on constate au début du XV^e siècle des améliorations dans les voies reliant le Comté et le Piémont.

En 1432, à la suite des plaintes des transporteurs de sel, le duc de Savoie confie à Paganno di Pozzo, la mission de réparer et compléter le réseau routier de la région. Celui-ci s'acquitte de sa tâche, faisant circuler les passeurs de sel par Levens et Utelle, évitant les terres du belliqueux seigneur de Tende et faisant bénéficier les transporteurs d'un jour de voyage en moins. Deux routes partant de l'Escarène relient Nice à Coni. L'une passe par Sospel, Saorge et Tende, l'autre traverse Lucéram, Lantosque et Saint-Martin-de-Vésubie. La route permettant d'aller de Nice à Avignon passe par Grasse, Draguignan, Brignoles et Aix.

Il faut maintenir des relations avec le pouvoir central dont le siège d'abord à Chambéry est transféré à Turin. Les citoyens du Comté de Nice sont obligés pour se rendre auprès des autorités savoyardes de franchir les Alpes par les cols de Fenêtre et de Tende. Le pays niçois devra se rapprocher de l'arrière-pays et lier son sort au sien. **Le Var devient une frontière.** Les princes savoyards s'empressent de fortifier Nice et sa région, car si elles sont une ouverture sur la Méditerranée, les côtes sont des routes pour les invasions. Aussi les nouveaux maîtres se dépêchent-ils de multiplier les ouvrages militaires. Le châ-

teau de la colline est transformé en forteresse et autour de la cité sur le Mont Boron, Villefranche et la Turbie sont érigés des ouvrages militaires.

La société niçoise va changer

Les statuts de 1250 (valables pour toute la Provence) déterminent six conditions sociales, le clergé régulier (abbaye, monastère) dispensé de l'hommage et des corvées, la noblesse, les citoyens au sens propre, habitants des villes, les hommes libres mais soumis à l'impôt, les serfs, et les esclaves.

Au XV^e siècle, les citoyens niçois sont répartis en deux catégories : les "**maiores**" (nobles et marchands) et les "**minores**" (artisans et laboureurs)

Les "**maiores**" bénéficient d'avantages fiscaux de toutes sortes. Ils sont constitués par des vieilles familles de la noblesse telles que celles des Riquier, Badat, Travacca ou Marquesan. Au XV^e siècle des familles d'origine modeste arriveront à occuper des places importantes tels les Galeani, épiciers et notaires, les Brandi, boutiquiers en 1407, les anciens marchands de poissons Prioris et les Litardi drapiers. Cette nouvelle bourgeoisie ralliée à la Maison de Savoie, cherchera plus tard à être anoblie.

Les "**maiores**" ne se gênent pas pour monopoliser le pouvoir et commettre de nombreux abus à tel point que des révoltes éclatent en 1429/30. Le duc Louis I^{er} de Savoie est obligé d'envoyer des troupes pour rétablir l'ordre et par une série de lettres patentes redonne un peu plus d'équité dans la représentation communale (juillet 1431). Désormais il y a quatre grands groupes sociaux ; **nobles, marchands, artisans, cultivateurs**, chaque groupe élit son syndic. Les élections annuelles désignent le grand conseil des quarante (dix élus par groupe) et le conseil des

huit (deux par groupe). Le premier conseil traite les affaires importantes, le second les questions secondaires. Mais les choses s'établissent autrement et en 1435 le Duc se voit obligé d'ordonner une enquête en 47 points, dans laquelle sont énumérés les actes répréhensibles que les nobles commettent contre les gens du peuple. Il y a des preuves comme quoi depuis 14 ans les charges sont transmises à des parents. Les nobles abusant de leur situation pour favoriser leur classe, refusent de rendre les comptes sur leur administration. Une des principales accusations est au sujet du blé. L'approvisionnement doit se faire avec le produit de la gabelle afin d'alléger les charges des pauvres gens, mais les syndics déclarent que les caisses sont vides, pourtant aucun grand travail n'a été effectué. De plus, quand Nice reçoit la princesse Anne de Chypre ou que la ville participe à la dotation de la duchesse de Milan, le peuple doit encore payer des impôts. D'après l'enquête de Pierre Milli de Nice, "les riches n'étaient pas obligés d'acheter les produits au détail, tandis que les pauvres devaient faire leurs achats quotidiennement, et par ce fait payer les denrées beaucoup plus cher, spécialement le vin. Les griefs continuaient tous aussi graves. Ainsi en 1433, le peuple avait découvert que les syndics avaient vendu, offert ou envoyé au loin les armes qui étaient entreposées dans la maison communale alors qu'elles auraient dû servir à la défense de la ville. Ces différents abus et malhonnêtetés font que les gens du peuple se rebellent et en 1436, c'est presque une révolution. Pendant plusieurs jours la révolte gronde ; les mutins essaient de s'emparer du château, ils commettent des violences sur certaines familles nobles. Le duc est obligé d'envoyer **Nicod de Menthon** pour organiser la répression. Il y a 18 condamnations à mort, les biens de 33 insurgés sont confisqués et 26 autres sont bannis. Le gouvernement supprime tous les privilèges, franchises et revenus de la ville qui ne seront

restitués à Nice que le 12 mai 1438 en échange d'un "subside" de 6000 florins.

Il y a une autre révolte sociale en 1492, elle est réglée par Blanche, duchesse de Savoie, qui fixe les lois électorales.

Malgré les révoltes et les crises, le commerce prend une certaine importance. En 1402, l'anti-pape Benoît XIII passe quelque temps à Nice. Il est accompagné par sa cour et des artistes. Le séjour du Souverain Pontif a dû favoriser le développement artistique de la région.

Au XV^e siècle Nice joue un rôle d'intermédiaire entre « l'Italie » et la Provence. Avec son port, ses marchés et ses foires, elle devient un grand centre régional où sont échangés les produits du pays et parfois ceux des contrées plus lointaines. Le commerce est assez important pour que les syndics demandent au duc Louis la création d'un tribunal. Ce n'est qu'en 1448 qu'il est créé. Chargé de régler les litiges commerciaux et maritimes, il est formé tous les six mois par le grand conseil de la ville et se compose de deux citoyens de réputation irréprochable et ayant de grandes connaissances juridiques. Ils auront un secrétaire.

Les syndics se rassemblent dans le palais communal qui se trouve dans la ville haute. Mais en 1532 celui-ci est englobé dans les nouvelles fortifications du château. Détruit il ne sera reconstruit qu'en 1574, dans la ville basse à la Place Saint-François. Ainsi de 1540 à 1574, les responsables de la ville se réuniront au hasard des salles vacantes. N'ayant pas de locaux attitrés, ils auront beaucoup de peine à archiver les différents documents. C'est la raison pour laquelle la série des registres ne commence qu'en 1580 et qu'on a si peu de renseignements sur la période précédente.

A l'extérieur, à partir du milieu du XV^e siècle la situation de la Maison de Savoie devient critique. **Amédée VIII** qui

avait en 1420, reçu de l'empereur, le titre de duc, connaît une fin de règne difficile. **Louis Ier** lui succède en 1440, mais le malaise persiste et va se poursuivre sous les règnes d'Amédée IX et Philibert Ier. La situation internationale a changé, la France et l'Autriche s'apprêtent à s'affronter. Le duc décide de transférer sa capitale de Chambéry à Turin. Mais jusqu'en 1480, les ducs de Savoie ne peuvent pas non plus ignorer les dangers que représente le roi René, comte de Provence qui n'a jamais renoncé à ses droits sur Nice. A partir de 1461, à l'avènement, en France, de Louis XI, la situation est inquiétante. Le nouveau roi ne cesse de s'immiscer dans les affaires du duché. Les cités de Gênes, Monaco et Tende rejettent la suzeraineté du duc de Milan.

Les Niçois conscients des dangers ne flanchent pas, mais renforcent leurs défenses. Le gouverneur Nicod de Menthon et le président de la Chambre des comptes Barthélémy Chabod sont chargés de protéger le château par d'épaisses murailles avec tours et courtines. Ces travaux vont englober aussi la cathédrale Sainte-Marie. Nicod de Menthon, qui est également grand amiral s'occupera de l'arsenal. Plus tard la ville basse sera protégée, en 1516, à la suite d'une grande tempête, on dresse de larges remparts face à la mer et la tour Bellande surplombant le port Saint-Lambert est surélevée.

La situation des comtes de Savoie est des plus délicates ; à la tête de la Savoie, état-tampon, Charles III est à la fois le beau-frère de Charles-Quint et l'oncle de François Ier. Aussi décide-t-il de ne prendre parti pour aucun des deux protagonistes. Mais les événements en décident autrement, et en 1524, Charles-Quint livre un combat dans la baie de Villefranche et bat la flotte française. La même année les soldats du connétable de Bourbon déferlent sur la Provence détruisant tout sur leur passage, ils ne s'attardent

pas à Nice, car depuis 1521 la ville est dévastée par la peste.

Les relations avec la France vont se dégrader surtout après le décès en 1531 de la mère de François I^o, Louise de Savoie. En 1535, François I^o n'hésite pas à envahir la Savoie et le Piémont. C'est à Nice que le duc de Savoie envoie ce qu'il possède de plus précieux ; sa femme, ses enfants, les archives ducales, les bijoux de la couronne et le Saint-Suaire. Aussitôt Charles-Quint lève une importante armée pour venir au secours de son beau-frère, les Français sont obligés de se retirer. Les Gênois alliés de l'Empereur confient la flotte à Andréa Doria. Les navires mouillent dans la rade de Villefranche. Charles-Quint fait son entrée à Nice, mais le reste de la campagne est un échec pour les Impériaux.

Le pape Paul III veut arrêter ce combat fratricide, d'autant plus que François I^o s'est allié à Soliman le Magnifique, un Infidèle. Nice est choisie comme lieu de rencontre. Charles III et la population de Nice refusent, malgré les blâmes de l'Empereur, de prêter au Pape, le château de Nice. En juin 1538, le souverain pontife s'installe au couvent de Sainte-Croix, hors la ville. Les deux souverains ne se voient pas mais concluent une trêve de 10 ans, qui est rompue peu de temps après. François I^o ayant constaté l'intérêt stratégique de Nice propose au duc de Savoie, de la racheter, mais celui-ci refuse. Dès le mois de juin 1543, les troupes françaises s'appêtent à attaquer la ville, d'autre part le sultan envoie le célèbre corsaire Barberousse avec une flotte importante. Deux semaines plus tard les 300 galères turques sont au large de Nice. Vers la fin juillet, cette ville est totalement assiégée. Le dimanche 5 août 1543, les flottes turque et française mettent le cap vers Villefranche. La population fuit, soit vers la Provence soit vers Gênes, les serfs cherchent un refuge dans la montagne

Le 7 au matin les Turcs se jettent sur le quartier de Riquier, menaçant les faubourgs de Lympia et de Sincaire. Durant les journées des 8 et 9 il y a de nombreuses escarmouches et des maraudeurs ennemis dévastent les jardins et la campagne environnante. Le 10, une division de galères turques sort de Villefranche, débarque quelques canons et installe une batterie au quartier de Barri Vieil en face de la porte Saint-Eloi. L'amiral, établi au couvent de Sainte-Croix, fait cerner la ville par de nombreuses batteries, les plus importantes formant trois redoutes communiquant entre elles. La première est placée en haut de la colline de Cimiez, la seconde sur les flancs du col du mont Boron et la troisième sur la pente de mont Gros, près du chemin de Villefranche. Le feu redouble dans l'après-midi du 14, une partie de la tour Sincaire s'écroule, deux brèches sont ouvertes dans les bastions de Saint-Georges et de Saint-Sébastien.

Au petit matin du jeudi 15 août, jour de la fête de l'Assomption, cent vingt galères sortent du port de Villefranche et se placent en face du château le long du rivage, tandis que les troupes françaises, italiennes et turques cernent la ville. A huit heures du matin, au son des fanfares, l'attaque est lancée. Les ennemis s'avancent avec leurs échelles. Barberousse ordonne à ses janissaires d'attaquer le bastion de Sincaire, ils sont suivis par les Toscans et les Provençaux. Le choc est terrible, les défenseurs épuisés pensent que c'en est fini de leur ville, quand tout à coup

Catherine Segurante suivie par quelques citoyens, s'élançe jusqu'aux bords du parapet, renverse d'un coup de massue le soldat turc qui tenait le drapeau, se saisit de l'emblème et crie :

"Victoire, Victoire"

L'héroïsme de cette jeune femme du peuple redonne confiance aux Niçois et terrorise les ennemis, qui s'enfuient. Mais avant d'abandonner ce point stratégique

qui leur échappe, les Français mettent à feu et à sang la ville basse et les Turcs rasant le couvent de Sainte-Croix. Ce sont durant ces périodes de guerres et d'insurrections que sont détruites de nombreuses œuvres d'art.

Cette victoire de Nice marque le redressement de la Maison de Savoie. Le traité de Cateau-Cambrésis, le 3 avril 1559, rend à Emmanuel-Philibert dit "Tête de fer", ses territoires. Il profite de son voyage de noces à Nice pour commander des travaux de fortifications de la contrée. A la fin de son règne il agrandit ses possessions dans la région, en achetant le Comté de Tende en 1559 et la principauté d'Oneglia en 1576. Tout le littoral, du Var à Gênes, lui appartient, sauf Monaco et Vintimille.

Les calamités

Durant les XIV^e, XV^e et XVI^e siècles en plus des troubles intérieurs, des guerres, des invasions et des raids des pirates, le Comté de Nice subit de nombreuses calamités.

En 1498 une invasion de chenilles s'attaque aux cultures de la campagne niçoise. Les crues du Paillon emportent périodiquement les bâtiments qui le bordent comme au début du XV^e siècle, le couvent des Augustins et celui des Cisterciennes et au XVI^e l'hôpital Saint-Lazare et le moulin de Lympia. En 1499 un violent tremblement de terre ravage la Vésubie démolissant Lantosque et Roquebillière, puis 5 ans de sécheresse provoquent la famine.

Mais de tous les malheurs qui frappent la région, c'est la peste qui sème l'effroi.

La peste

A partir du XIV^e siècle la peste va périodiquement affecter des contrées et des cités ne laissant derrière elle que morts et désolation. Dans l'Europe de cette époque le mal